



Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau
transfrontières et des lacs internationaux
Équipe spéciale de l'eau et du climat
Septième réunion
Genève, Suisse, 13 octobre 2014

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ POUR LA SEPTIÈME RÉUNION

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le lundi, 13 octobre 2014 à 10h.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion et Adoption de l'ordre du jour
2. Programme des projets pilotes et réseau mondial des bassins transfrontières travaillant sur l'adaptation aux changements climatiques
3. Collecte d'exemples de bonnes pratiques et d'enseignements tirés
4. Coopération avec les partenaires
5. Futur programme de travail sur l'eau et le changement climatique au titre de la Convention sur l'eau
6. Questions diverses
7. Clôture de la réunion

II. CONTEXTE ET INFORMATIONS PRATIQUES

Contexte

1. L'Équipe spéciale de l'eau et du climat au titre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) de la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU) est responsable des activités liées à l'adaptation aux changements climatiques, y compris la gestion des inondations et des sécheresses, conformément au programme de travail 2013-2015 de la Convention sur l'eau. Celui-ci comprend les activités suivantes :

(a) Lister, analyser, publier et diffuser les bonnes pratiques et les enseignements tirés du programme de projets pilotes au titre de la Convention et d'autres initiatives similaires ;

(b) Promouvoir la coopération dans le développement de stratégies d'adaptation et leur mise en œuvre dans les bassins transfrontières, ce par le programme de projets pilotes et le réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation aux changements climatiques ;

(c) Fournir une plate-forme mondiale d'échange d'expériences, de bonnes pratiques et d'enseignements tirés en matière d'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières.

2. La septième réunion de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat vise à examiner les progrès et à discuter de la mise en œuvre des activités futures à entreprendre dans le cadre du programme de travail 2013-2015 de la Convention sur l'eau. Les potentielles activités à envisager pour la période au-delà de 2015 seront également envisagées. Ces activités devront être mises en œuvre dans le cadre de l'ouverture de la Convention sur l'eau à tous les États Membres des Nations Unies, suite de l'entrée en vigueur des amendements aux articles 25 et 26 de la Convention, le 6 Février 2013.

Informations pratiques

3. La septième réunion de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat débutera à 10h et se terminera à 17h le lundi 13 octobre 2014. Elle se tiendra au Palais des Nations, à Genève. La réunion de l'Équipe spéciale sera suivie du cinquième atelier sur l'Adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, qui se tiendra les 14 et 15 octobre 2014 à Genève. Les langues de travail seront l'anglais, le français, le russe et l'espagnol.

4. La réunion est ouverte aux experts représentant les autorités gouvernementales, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et internationales, ainsi que d'autres parties intéressées. Les points focaux sont invités à diffuser les informations concernant la réunion et à faciliter la nomination d'experts adéquats des pays respectifs.

5. Les participants éligibles venant de pays à économie en transition ou en développement peuvent solliciter un soutien financier afin de faciliter leur participation à la réunion en utilisant le formulaire de demande de soutien financier disponible sur la page internet de la réunion. Les demandes d'aide financière doivent être soumises au secrétariat de la CEE-ONU (cammile.marcelo@unece.org) le plus tôt possible, et impérativement avant le **mercredi 3 septembre 2014**. Aucune demande ne sera acceptée après cette date.

6. Les participants nécessitant un visa d'entrée doivent en informer le secrétariat de la CEE-ONU dès que possible. La Suisse faisant partie de l'espace Schengen, le délai nécessaire à l'obtention d'un visa peut s'étendre jusqu'à 5 semaines. Les participants sont donc invités à soumettre leur demande le plus tôt possible et à lancer la procédure de visa **au moins quatre semaines avant la réunion**.

7. Les délégués participant à la réunion sont priés de s'inscrire avant le 1^{er} octobre 2014 en utilisant la nouvelle procédure électronique. L'inscription est disponible via le lien suivant : <https://www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=r1xuwp>. Nous recommandons d'utiliser le navigateur Internet Explorer pour l'inscription en ligne à la réunion. En cas de difficulté veuillez contacter le secrétariat par e-mail (Cammile.marcelo@unece.org). Avant la réunion, les participants devront se faire délivrer un badge d'identification par le Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, situé au Portail de Pregny, 14 avenue de la Paix (voir le plan sur le site Web de la CEE). Veuillez prévoir un certain temps pour cela.

8. Les informations pratiques sur le Palais des Nations, ainsi que sur le transport et l'hébergement à Genève, sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>

9. En temps voulu de plus amples informations ainsi que le formulaire d'inscription et les documents appropriés seront mis à disposition sur le site suivant : http://www.unece.org/env/water/7th_meeting_task_force_water_climate_2014.html et concernant

l'atelier sur le site :

http://www.unece.org/env/water/tranboundary_adaptation_workshop_2014.html

III. ANNOTATIONS DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 : Ouverture de la réunion et Adoption de l'ordre du jour (10h – 10h05)

10. Les co-présidents ouvriront la réunion.
11. L'Équipe spéciale est invitée à adopter son ordre du jour figurant dans le présent document.

Point 2 : Programme des projets pilotes et réseau mondial des bassins transfrontières travaillant sur l'adaptation aux changements climatiques (10h05 – 11h15)

Document d'information : « Aperçu des activités des projets pilotes et autres bassins dans le réseau mondial » (TFWC/2014/3)

12. Les représentants des projets pilotes et des autres bassins du réseau mondial de bassins transfrontières travaillant sur l'adaptation aux changements climatiques seront invités à brièvement informer la réunion sur leurs activités, les défis et les enseignements tirés. L'équipe spéciale examinera les progrès du programme des projets pilotes et apportera des commentaires si nécessaire. L'équipe spéciale discutera de la manière d'activer la comparaison entre les méthodologies et les approches, de favoriser l'échange d'expériences et promouvoir une vision partagée entre les bassins participants dans le monde entier, ce par l'intermédiaire du réseau mondial de bassins transfrontières travaillant sur l'adaptation aux changements climatiques.

13. L'Équipe spéciale sera également informée quant à la quatrième réunion du groupe restreint de projets pilotes et la seconde réunion du réseau mondial de bassins transfrontières travaillant sur l'adaptation aux changements climatiques, qui s'est tenue les 13 et 14 Février 2014 à Genève.

Point 3 : Collecte d'exemples de bonnes pratiques et d'enseignements tirés (11h15 – 12h30)

Document d'information : Projet de recueil des bonnes pratiques et des enseignements tirés sur l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières (TFWC/2014/4)

14. Une version provisoire de « recueil des enseignements tirés et des bonnes pratiques sur l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières » sera présentée à l'équipe spéciale. Cette publication, préparée par un groupe de rédaction coordonné par la CEE-ONU et le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) devrait être lancé à l'occasion du septième Forum mondial de l'eau (République de Corée, 12 au 17 avril 2015) et servira de complément aux *Lignes directrices sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques*. L'Équipe spéciale discutera de la structure, du contenu, des enseignements tirés et des études de cas de la publication ainsi que des prochaines étapes et du calendrier pour sa finalisation, traduction et sa traduction à temps pour le septième Forum mondial de l'eau.

15. L'Équipe spéciale examinera également la nécessité de réviser et mettre à jour les Lignes directrices à plus long terme.

Point 4 : Coopération avec les partenaires (12h30 – 13h et 15h – 16h)

16. L'Equipe spéciale discutera de la coopération avec les partenaires mondiaux, tels que la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Commission européenne, l'Alliance pour l'Adaptation Mondiale de l'Eau (AGWA), l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), l'Institut international de l'eau de Stockholm (SIWI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Partenariat mondial pour l'eau (GWP), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la GIZ, l'ONU-Eau entre autres. Ces partenaires ainsi que les autres partenaires seront invités à présenter brièvement leurs activités en cours dans le domaine de l'eau et de l'adaptation aux changements climatiques et à présenter leurs suggestions afin de promouvoir le transfert des enseignements tirés et un échange plus large au titre de la plateforme mondiale.

17. La réunion discutera notamment de la coopération avec la CCNUCC et des différents programmes et activités liés à l'adaptation, tels que le Comité d'adaptation, les Plans d'adaptation nationaux, le Programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques où l'eau reçoit maintenant davantage d'attention. La coopération entre la Convention sur l'eau de la CEE-ONU et la CCNUCC peut comprendre le partage d'informations et de connaissances sur l'adaptation dans le domaine de la gestion de l'eau ainsi que des contributions au travail sur l'eau et l'adaptation au titre de la CCNUCC à la demande des organes compétents de la CCNUCC. Les représentants de la CCNUCC seront invités à rendre compte des derniers développements dans ce domaine. L'équipe spéciale examinera également si une contribution peut être faite à la 21^{ème} Conférence des Parties de la CCNUCC qui se tiendra en décembre 2015 à Paris ; dans le cas d'une réponse positive, elle discutera du type de contribution qui pourra être fait. Un représentant de la France sera invité à apporter une mise à jour à cet égard.

18. Ultérieurement, l'Equipe spéciale discutera de la coopération avec le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR). A cet égard, un représentant de l'UNISDR sera invité à présenter les préparations en vue du cadre de réduction des risques de catastrophe post-2015 et de la troisième Conférence mondiale sur la Prévention des catastrophes qui se tiendra du 14 au 18 mars 2015 à Sendai au Japon.

19. L'équipe spéciale examinera également les possibilités pour la plateforme de la CEE-ONU de fonctionner comme un réseau informel pour les experts en matière d'eau que les pays peuvent utiliser pour faciliter la préparation de leurs contributions en matière d'adaptation et d'eau à la CCNUCC et au processus de l'UNISDR.

Point 5 : Futur programme de travail sur l'eau et le changement climatique au titre de la Convention sur l'eau (16h – 17h)

Document d'information : Proposition pour les activités futures sur l'eau et le changement climatique (TFWC/2014/5)

20. Lors de la septième session de la Réunion des Parties de la Convention sur l'eau de la CEE-ONU en novembre 2015, un nouveau programme de travail sera présenté et adopté pour 2016-2018. Le groupe de travail sera informé des discussions et des propositions pour le futur programme de travail et de ses composants dans le domaine de l'eau et du changement climatique lors de la neuvième session du Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau (Genève, 25 et 26 juin 2014). L'équipe spéciale examinera les futures activités possibles sur l'eau et le changement climatique au titre de la Convention sur l'eau et prendra les dispositions pour développer et finaliser la proposition pour sa présentation lors de la dixième session du Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau (Genève, 24 et 25 juin 2015) et sa soumission ultérieure à la Réunion des Parties.

Point 7 : Questions diverses (17h)

21. Au moment de la rédaction, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point. Les délégués souhaitant proposer des points en vertu du présent article doivent en informer le secrétariat dès que possible.

Point 7 : Clôture de la réunion

22. Les co-présidents lèveront la séance à 17h, le lundi 13 octobre 2014.
